

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 31 MARS 2017 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 février 2017
- 1 Installation de Monsieur Patrick MORINEAU dans les fonctions de Conseiller Municipal
- 2 Conseil Municipal – Commissions municipales – Réajustement
- 3 Syndicat Mixte de l'Ecole Intercommunale de Musique du Saumurois – Représentation de la Ville de Saumur - Modification
- 4 Création de la SPL Tourisme
- 5 Espace Jean Rostand, Maison des Associations et de Quartier – Modification du règlement d'utilisation
- 6 Fiscalité Directe Locale – Année 2017 – Fixation des taux d'imposition
- 7 Exercice 2017 – Attributions de subventions
- 8 Exercice 2017 – Décision Modificative
- 9 Vente de biens supérieurs à 4 600 €
- 10 Agence France Locale – Garantie à première demande – Année 2017
- 11 Information sur les marchés passés en 2016
- 12 Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en place d'un "environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes, ENT 1^{er} degré e-primo"
- 13 Contrat de Ville – Première programmation 2017 - Approbation
- 14 ZAC de Chantemerle à Bagneux – Convention d'aménagement avec Monsieur et Madame Fontaine
- 15 Aménagement du site Clairefond-Croix Verte – Désaffectation et déclassement du domaine public – Permis d'aménager et dossier Loi sur l'Eau

- 16 Ensemble immobilier situé boulevard des Guéderies à Bagneux - Bail emphytéotique au profit de la Croix Rouge
- 17 Lieu-dit "Le Marais" - Boulevard de la Marne à Saumur – Acquisition de parcelles appartenant aux Consorts COUSIN
- 18 206 rue de Flandres Dunkerque à Saumur – Acquisition d'une emprise de terrain appartenant à Monsieur Yannick LANIEPCE et Madame Patricia GOUJON
- 19 Modernisation du système de détection incendie du Château-Musée – Demande de réserve parlementaire
- 20 Mutualisation des services achats et marchés publics entre la Ville de Saumur et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
- 21 Convention de prestation de service entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Mission de vagemestre

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 4 avril 2014, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Saumur, le vendredi 24 mars 2017
Le Maire de la Ville de Saumur


Jean-Michel MARCHAND

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).